

COMMISSION APPLICATION DES RÈGLEMENTS

4 avril 2014

Membres présents: Daniel FERTIN, Thierry GILBERT, Raymond THILLOU, Michel NAUDIN, José VIE.

Membres excusés: TRUCHY Daniel

Affaire Senan 1 - Veron du dimanche 23 mars 2014

Carton rouge direct à M. GALLIFET Kevin de Senan 1 licence N° 96560158

Carton rouge direct à M. MARCHAL Julien de Veron licence N° 96558798

Lecture des rapports et des faits,

Audition de M. MARSIGNY Daniel, arbitre

Audition de M GALLIFET Dimitri capitaine de Senan 1

M. ROBERT François, dirigeant et capitaine, M. MARCHAL Julien joueur de Veron excusés

M. HERAULT Christophe dirigeant et M. GALLIFET Kevin, joueur, de Senan 1 excusés

Décision de la commission:

M. GALLIFET Kevin (Senan 1) licence N° 96560158 est sanctionné pour un carton rouge direct

UN match automatique:

Senan 1 - Piedalloues 1 le dimanche 30 mars 2014 (en cas de report la sanction suivra ce dernier).

plus DEUX matches ferme

Envol - Senan 1 le dimanche 6 avril 2014 (en cas de report la sanction suivra ce dernier).

Senan 1 - Mailly le dimanche 27 avril 2014 (en cas de report la sanction suivra ce dernier)

Senan 1 à 1 pt de moins au classement

M. MARCHAL Julien (Veron) licence N° 96558798 est sanctionné pour un carton rouge direct

UN match automatique:

Irancy - Veron le dimanche 30 mars 2014 (en cas de report la sanction suivra ce dernier).

plus DEUX matches ferme

St Julien - Veron le dimanche 6 avril 2014 (en cas de report la sanction suivra ce dernier).

Veron - Villeroy le dimanche 27 avril 2014 (en cas de report la sanction suivra ce dernier)

Veron à 1 pt de moins au classement

Ces décisions peuvent être frappées d'appel devant la Commission Départementale Disciplinaire d'Appel dans les vingt jours (20 jours) ouvrables à compter de la date de réception de la présente notification.

Le Responsable de la Commission d'Application des Règlements

Thierry GILBERT